



**QUESTIONS AUX MAIRES DE PETITES VILLES :**  
*Quelles décisions fiscales pour les petites villes en  
2011 ?*

# QUESTIONNAIRE FINANCIER 2011

## QUELLES DECISIONS FISCALES DANS LES PETITES VILLES EN 2011 ?

### RESULTATS

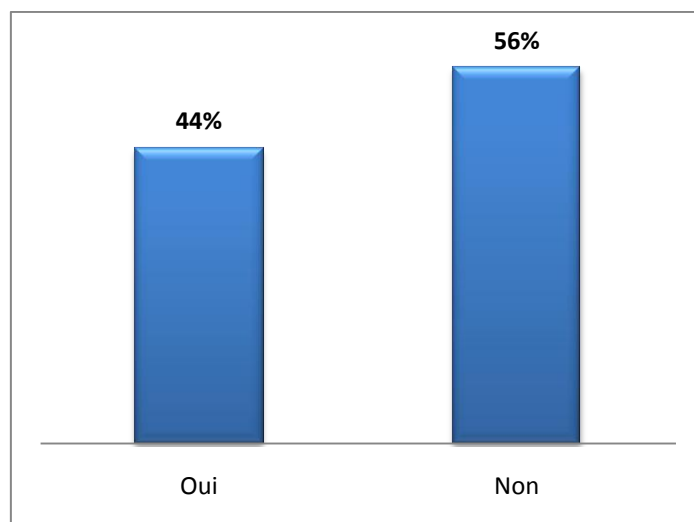
#### Méthodologie

---

- Echantillon : Étude réalisée auprès d'un échantillon de 330 personnes, représentatif des maires de communes françaises de 3.000 à 20.000 habitants.
- Mode d'interrogation : questionnaire envoyé par internet
- Dates de terrain : du 25 avril au 10 mai 2011

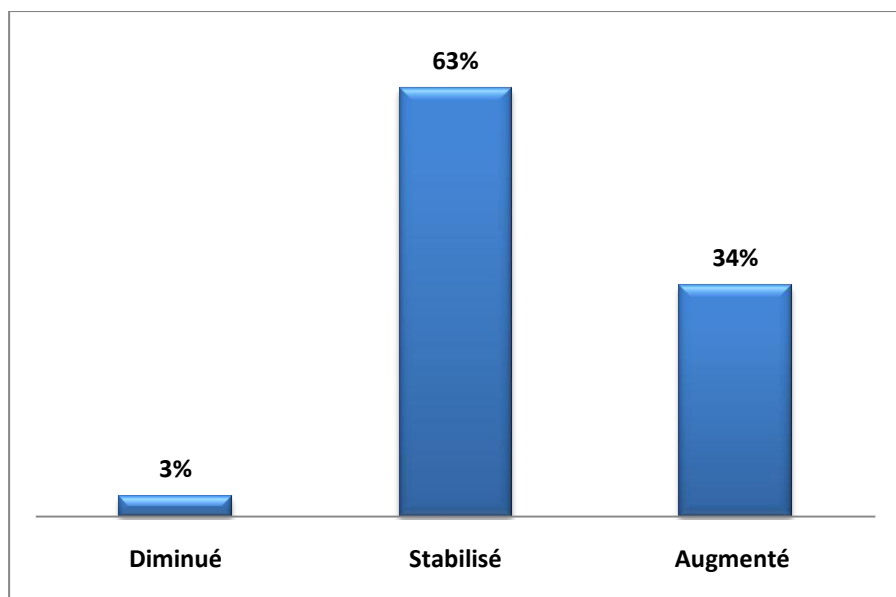
#### 1. Votre commune est-elle la plus importante de l'EPCI ?

---



## 2. A l'issue de l'adoption du budget 2011 par votre commune, avez-vous diminué, stabilisé ou augmenté les impôts ?

---



Malgré la crise économique et sociale, qui a incité les petites villes à participer à l'effort de relance et à approfondir leurs actions en matière de solidarité, et le gel en valeur des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, **les petites villes font preuve, comme en 2009 et en 2010, d'une grande modération dans le recours à la fiscalité : les deux tiers des maires de petites villes ont diminué ou stabilisé les impôts à l'occasion de l'adoption de leur budget.**

## 4. Si vous disposez de l'information, indiquez le % d'augmentation ou de diminution de chaque taxe

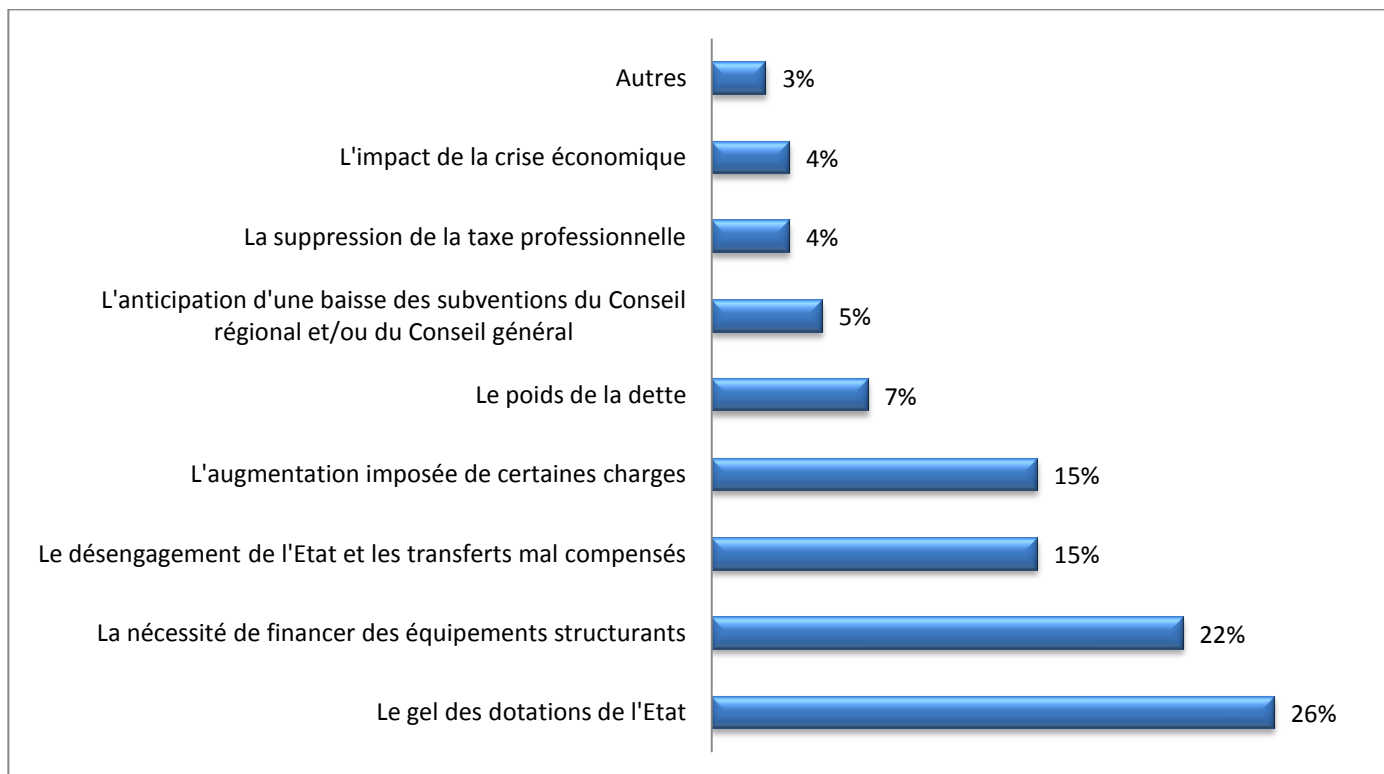
---

D'après les réponses fournies :

- ✓ la taxe d'habitation a augmenté en moyenne de 1.9 % ;
- ✓ la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2.1 % ;
- ✓ et la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 1.6 %.

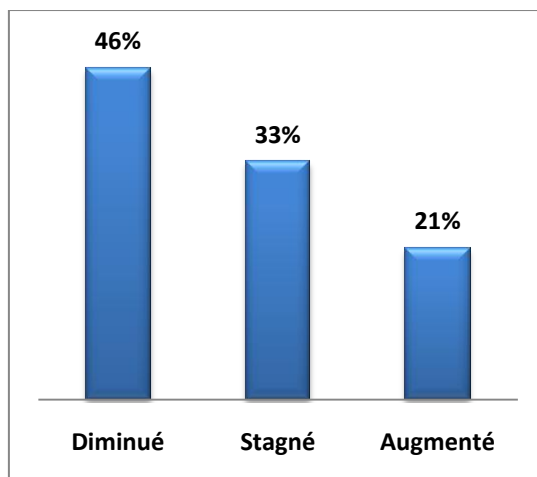
En 2010, l'augmentation des taux recensée dans le questionnaire avait été plus importante, de l'ordre de 3% pour chaque taxe.

## 5. En cas d'augmentation, pouvez-vous en préciser les raisons ?



Le gel en valeur des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales apparaît comme la 1<sup>ère</sup> cause d'augmentation des taux (pour près d'un quart des maires interrogés). La nécessité de financer des équipements structurants (22%), le désengagement de l'Etat (15%) ainsi que l'augmentation imposée de certaines charges sont les autres raisons les plus évoquées.

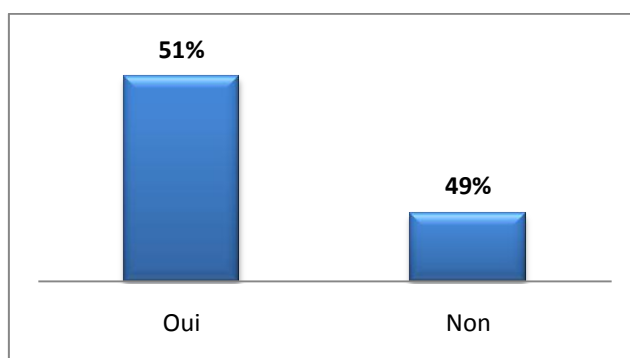
## 6. Comment a évolué votre dotation générale de fonctionnement par rapport à l'année dernière ?



Les maires de petites villes ayant répondu au questionnaire ont été très nombreux à subir les conséquences du gel en valeur des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales : près de la moitié des maires déclarent une diminution du montant de leur DGF par rapport à l'année précédente. La DGF diminue même de 5 à 6 % dans certaines petites villes.

## 7. Avez-vous dû procéder à de nouveaux échelonnements d'investissements pour équilibrer votre budget ?

---

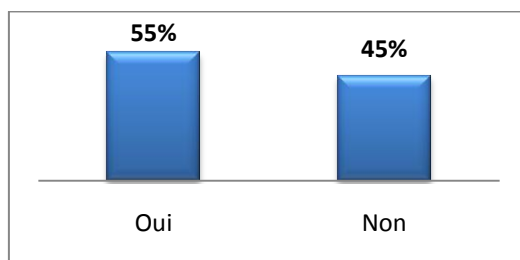


Le gel en valeur des dotations de l'Etat aux collectivités locales mais aussi les incertitudes en matière de fiscalité (suppression de la taxe professionnelle principalement, réforme de l'intercommunalité suite à la réforme territoriale, mise en place du fonds de péréquation communale et intercommunale...) contribuent à des reports ou à des échelonnements d'investissements dans la moitié des petites villes.

L'investissement public local s'était déjà contracté en 2010 (-2,1%) après une année de stabilité en 2009. Le climat d'incertitude pesant toujours fortement sur l'évolution des ressources locales,

## 8. Pensez-vous que d'autres augmentations d'impôts soient nécessaires d'ici 2014?

---



Les maires des petites villes interrogés sont partagés sur la nécessité d'augmenter les taux d'imposition locale d'ici 2014. Ainsi, 55% des maires interrogés estiment qu'une hausse sera nécessaire (contre 70% en 2010) d'ici 2014.